

La Plateforme de Santé MRSI recrute pour son équipe opérationnelle du Sud Isère

un F/H Directeur, CDI à temps plein

La Plateforme de Santé MRSI est un dispositif d'appui à la coordination des parcours de santé complexes déployé dans le département de l'Isère. Les missions de ce dispositif sont :

- l'appui aux professionnels de santé, structures de ville ou établissements de santé, sociaux et médico-sociaux pour les situations complexes en santé
- l'accompagnement rapproché des personnes
- la participation à l'animation territoriale en santé, (filrière gérontologique, pathologies chroniques, handicap, psychiatrie, précarité, entre autres)

Elle est organisée en trois antennes territoriales (Vienne, Colombe, Saint Martin d'Hères). Son antenne Sud Isère est composée d'une équipe opérationnelle de 25 professionnels, dont une partie dédiée à une activité spécifique en soins palliatifs : coordinateurs d'appui (IDE), médecins, assistantes sociales, psychologues, assistants de coordination.

<http://mrsi.fr/nos-equipes/plateforme-de-sante/>

Cette plateforme est une composante du Groupement de Coopération Sanitaire « *Maison des Réseaux de Santé Isère* » (<http://mrsi.fr>). Elle évoluera prochainement en tant que Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), conformément à la loi du 24 juillet 2019.

Missions et activités principales du poste de directeur

Sous l'autorité de la Direction Générale,

1. Piloter l'activité quotidienne de l'antenne

- Organiser et planifier la mise en œuvre opérationnelle des missions de la plateforme sur son territoire (appui à la coordination des situations complexes ; animation territoriale des coopérations en santé)
- Animer l'équipe opérationnelle et la relation avec les autres pôles d'activité du GCS MRSI
- Superviser, élaborer, valider et évaluer les protocoles internes à l'équipe, en lien avec les autres antennes dans un souci d'harmonisation des pratiques

2. Définir et animer la stratégie territoriale de l'antenne, et en assurer la représentation

- Définir, en lien avec la Direction Générale et les instances de gouvernance, la stratégie territoriale de la Plateforme
- Animer les liens stratégiques et opérationnels entre la Plateforme et les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux du territoire
- Représenter la Plateforme dans les instances internes du GCS MRSI et auprès des partenaires
- En tant que membre du Comité de Direction du GCS MRSI, porter des missions et des projets transverses aux territoires et aux thématiques d'intervention du GCS MRSI

3. Animer l'équipe, et faciliter le suivi administratif, social, et budgétaire de l'antenne

- Élaborer et gérer le budget de l'antenne, en lien avec la Direction Générale
- Assurer et superviser la production de documents administratifs de la plateforme, en lien avec la Direction Générale
- Organiser et superviser les plannings des équipes, et assurer les liens avec le service de gestion sociale
- Définir les objectifs individuels, réaliser l'évaluation annuelle, et définir les objectifs de formations des membres de l'équipe, dans le respect de la politique sociale du GCS MRSI
- Participer au recrutement des membres de l'équipe

4. Participer au processus de construction et de mise en œuvre d'un « Dispositif d'Appui à la Coordination » fusionné à l'échelle du département et de son territoire

- Participer aux réunions de préparation du projet avec les partenaires
- Impliquer son équipe dans ce processus de construction, et selon les modalités définies par le groupe projet.
- Accompagner la mise en œuvre du DAC sur son territoire, auprès de son équipe et des partenaires.

Le/la directeur/trice d'antenne veille à articuler et à coordonner son action et celle de son équipe avec les autres antennes de la Plateforme, sur le plan stratégique, fonctionnel et opérationnel. Il est membre du Comité de Direction et du Comité de Pilotage du GCS MRSI. Il est invité aux réunions des instances politiques (Comité Restreint, Assemblée Générale)

Profil et compétences

- Titulaire d'un Diplôme de niveau 7 dans le champ sanitaire, social ou médico-social
- Expérience confirmée de gestion d'équipe
- Connaissance de l'organisation du système sanitaire et médico-social, et de ses acteurs dans le territoire du Sud Isère
- Capacité de représentation auprès des différentes instances et/ou partenaires
- Autonomie de travail avec esprit d'initiative, capacité à rendre des comptes, au travail en équipe, capacité d'écoute, capacité de médiation

Conditions d'embauche

- CDI à temps plein
- Prise de poste immédiate
- Statut : Cadre, 39 heures hebdomadaires, 18 jours de RTT
- Rémunération : selon grille de rémunération de la convention collective
- Convention collective (FEHAP 51) : filière cadre administratif 716
- Lieu de travail : Saint Martin d'Hères et déplacements fréquents en Sud Isère

Renseignements et candidature

Envoyer CV et lettre de motivation AVANT le 31 octobre
à Bastien GHYS : b.ghys@mrsi.fr ; 04 76 24 90 30